

S'installer à plusieurs sur une exploitation agricole

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires de :

- Connaître les différents statuts juridiques pour s'installer en collectif et leurs conséquences fiscales et sociales pour pouvoir choisir le statut adéquat à son projet ;
- Appréhender les aspects humains dans les projets collectifs et adopter un fonctionnement viable au sein de l'exploitation ;
- Savoir les différents points de vigilance à anticiper avant l'installation : gestion du travail, du capital, des décisions.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Journée 1, 3 Mars

Connaître les différents statuts juridiques existants pour les collectifs agricoles :
Présentation des sociétés agricoles, de l'entraide agricole, et des structures d'acquisition collective du foncier et leurs conséquences au sein du collectif
Identifier ses besoins et celui du collectif pour choisir le statut qui correspond, se questionner sur « qu'est-on prêt à mutualiser » ?

Journée 2, 4 Mars

Maîtriser l'utilisation d'outils concrets pour gérer une société au quotidien (règlement intérieur, cahier de réunion, etc.)
Appréhender les aspects humains dans les projets collectifs
Connaître les points de vigilance principaux à anticiper avant la création formelle du collectif et notamment concernant le partage des moyens de production.
Savoir identifier les points forts et faibles de sa future association

A l'issue de la formation, chaque collectif sera en mesure d'établir un plan d'action pour définir les points à travailler et comment les travailler.

Une grille d'auto-évaluation des acquis sera remise à l'issue de la formation.

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Apports théoriques : documents et supports écrits / Présentation orale, échanges et partage d'expérience de groupe
Salle équipée du matériel de formation (tables, chaises, vidéoprojecteur, ordinateur, paperboard...).

Le contenu de la formation sera adaptée au profil des participants, de types d'association, de projets.

Note obtenue en termes de satisfaction des précédents stagiaires (toute formation organisée en 2020 par l'ADEAR 31 confondue) : 9,64/10

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Haute-Garonne

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 19/02/2021

TARIFS

Coût de la formation : 448€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Camille Leuret, responsable de stage
adear31@fadear.org

ADEAR 31

21 rue de la République

31270 Frouzins

06 42 29 82 06

Formation portée par l'ADEAR LR,
N°OF : 91 30 02 803 30

NOTE : Les midis : repas tiré du sac /
Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation.
Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
04/03/2021	31220 Haute-Garonne	Chantal Tressera, animatrice ATAG, accompagnement de collectif agricole

03/03/2021

31220 Haute-Garonne

Chantal Tressera, animatrice ATAG,
accompagnement de collectif agricole

THÈMES

S'installer en AP

PARTENAIRES



FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))